EM3-1 Finalité et responsabilité sociétale de l’entreprise(RSE)

Intro : tout projet d’entreprise (charte qui comprend les objectifs atteindre et à l’élaboration de laquelle participe chaque salarié) repose sur la volonté d’aboutir à la réalisation de finalités défini par le dirigent. Ces dernières les guideront dans les choix fondamentaux relatif à la vie de l’organisation et ainsi se traduiront par la fixation d’objectif. Au-delà de la réalisation de profit, l’entreprise doit assurer certaine responsabilités (sociale, environnementale)

1. Les finalités et objectif et métier de l’entreprise
2. Def de la finalité

**La finalité de l’entreprise correspond à sa raison d’être, ce pourquoi elle existe.**

Elle est la cause finale qui entraine l’action et intègre les buts principaux que l’entreprise doit atteindre et un état futur quel souhaite. Elle est à donc un caractère permanent.

La finalité première de l’entreprise est de faire du profit.

Autre finalité :

- finalité économique : -survivre (assurer sa pérennité)

-se développer (assurer une croissance)

-finalité environnemental : -S’intégrer dans une démarche développement

-finalité social : Répondre aux aspirations des salariés de façon à la motiver et assurer leur employabilité (ex : plan de formation)

-finalité sociétale : participera des projets sociaux, humanitaires…

1. De la finalité aux objectifs

Les finalités définies par le dirigent vont se concrétiser par des objectifs quantitatif et qualitatif qui ont un horizon temporel à cours moyen ou long terme (ex : augmentation du CA de 5%, amélioration de l’image de l’entreprise : qualitatif)

Les objectifs permettent de fixer les résultat minimum à atteindre et font référence eu but suivi par l’entreprise (ex :se développer « F » finalité, acheter une entreprise « b » but, augmenter CA de 50% « O » objectif.

Cependant l’environnement étant instable, sa survie exige un suivi régulier des objectifs afin de les faire évoluer dans le temps.

1. Les facteurs qui agissent sur les finalités de l’entreprise

Le choix des finalités est soumis à des contrainte interne mais aussi externes

Les facteur internes :

\*l’histoire de l’entreprise et de manière la culture de l’entreprise (def : ensemble de valeurs permettant à la cohésion des membres de l’organisation)

\*la personnalité du dirigent : ses valeurs personnelles et ses ambitions (ex : volonté d’indépendance ou de ne pas exposé au risque)

Facteurs externes :

\*l’environnement concurrentiel : la finalité dépend aussi de la position de l’entreprise sur son marché et de l’intensité concurrentiel du secteur. (L’une des 5 force concurrentielle de Porter : l’intensité intersectoriel)

Rajouter schéma de force concurrentiel de Porter

\*les actionnaires exercent un pouvoir dur la direction en vue de la maximisation de la rentabilité de leur apport.

1. Def du métier : **le métier de l’entreprise correspond aux compétences interne et savoir-faire lui permettant de proposer une offre sur son ou ses marché(s).**
2. Influence du métier sur la stratégie e l’entreprise

Lors d’une analyse stratégique, l’entreprise mène une première réflexion : quel sont nos compétences fondamentales ? comment les développés ? que savons-nous bien faire ?

Ces questions permettent de définir les métiers de base de l’entreprise et donc la stratégie la mieux adapté.

1. La prise en compte de nouvelles préoccupations : la responsabilité sociétale de l’entreprise(RSE)

Intro : si toute entreprise doit assurer sa pérennité par essence économique, elle doit aussi prendre en considération les conditions de l’environnement et de la société.

1. def la RSE

**La RSE est le fait qu’une entreprise doit de se soucier des impacts environnementaux et sociaux de ses activités et être plus attentif aux préoccupations de ces parties prenantes (salarié, fournisseur, clients..).**

1. La théorie néo-classique : la maximisation du profit

La pensée libérale à longtemps considéré que l’entreprise n’avait qu’une seule finalité : la recherche des différentes combinaisons collective susceptible de maximiser le profit.

1. Une nouvelle approche : la RSE

La responsabilité de l’entreprise repose sur 3 axes :

\*Axe social : l’entreprise doit mettre œuvre dans la gestion des ressources humaines. La GPEC (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences) permet d’émettre en adéquation des ressource existantes avec des besoins future (effectifs + compétences)

\*axe environnemental : l’entreprise est responsable des destructions (ressources minière, énergie fossiles) et des dégradations du fait de sa production (externalités négatives)

Axe éthique : l’entreprise doit adopter une bonne conduite est respectée les valeurs morale (ex : CNIL : contrôle d’usage du personnelle des entreprises)